

## VOTRE RÉGION

**ANNEMASSE** | Un grand rassemblement a eu lieu hier pour dire "non" aux interdictions de circulation en ville

# Les motards opposés aux zones à circulation restreinte

À l'appel de la Fédération française des motards en colère (FFMC), ils sont arrivés des deux Savoie, de l'Ain et du Jura pour un grand rassemblement à Annemasse à grand renfort de vrombissements, de klaxons et de "burns".

Les motards sont en colère et ils le font savoir car c'est un des principes fondamentaux de leur activité qui est mis à mal. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les deux roues immatriculées avant 1999 (et les véhicules d'avant 1997), sont interdits de circulation à Paris (en semaine de 8h à 20h), pour cause de non-conformité aux normes environnementales. Une verbalisation qui devait être effective dès ce samedi 1<sup>er</sup> octobre... Le récent léger rétro-pédalage du maire de Paris, Anne Hidalgo, laisse entendre une application définitive pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**ZCR : Annemasse Agglo n'envisage pas de pénaliser les motards**

Autre point d'achoppement, ces restrictions vont s'étendre car la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte a prévu la possibilité, pour les maires des agglomérations, d'instaurer par arrêté, des zones à circulation restreinte (ZCR) permettant d'interdire la circulation de certains véhicules sur tout ou partie du territoire d'une commune. Par ailleurs, les villes lau-



Après avoir rassemblé leurs motos sur la place de la Libération, près de 300 motards ont poursuivi à pied en direction de la mairie d'Annemasse pour "dire non à l'exclusion sociale et au maintien de leur droit à rouler". Photo Le Dauphiné Libéré

réates du projet "villes respirables en 5 ans" devront prendre un certain nombre de mesures en ce sens. Dans un communiqué, Annemasse Agglo a précisé que "l'agglomération d'Annemasse a la chance d'avoir été choisie car il s'agit d'abord de lutter pour améliorer la qualité de l'air. Dans ce cadre, des ZCR pourraient être mises en place. Les choix des actions nouvelles se feront en 2017. Pour Annemasse Agglo, le dialogue et la concertation avec toutes les parties prenantes priment sur toute action dans ce dossier". Ainsi la FFMC a déjà été reçue en février par le vice-président de l'Agglo en charge des mobilités. "La mise en place d'une ZCR n'en était qu'un stade des études prélimina-

**Des restrictions jugées injustes**

Malgré ces gages de bonne volonté, les motards veulent maintenir la pression. Ils l'ont prouvé hier. « On manifeste pour dire "non" aux ZCR », explique la coordinatrice adjointe de la FFMC, Isabelle Marguerettaz, « mais aussi pour soutenir nos collègues de Paris qui meneront une grande manifestation ce dimanche contre ces restrictions. »

À Annemasse, les motards ont aussi affiché les raisons

de leur colère. La banderole "Non à l'exclusion sociale par l'écologie punitive et à la liberté de rouler" a été déployée. « Réduire nos déplacements aura un effet négatif sur l'environnement. Au contraire, on sait que le deux-roues fluidifie le trafic. Ces restrictions de circulation sont injustes, injustifiées, antisociales, portant atteinte à notre liberté de nous déplacer. Il s'agit aussi de mettre au ban les passagers aux revenus plus modestes, qui ne pourront pas investir dans des véhicules aux normes » rajoute Isabelle Marguerettaz. « On ne pollue pas plus que les autres », explique Sylvie Delrot (présidente de la FFMC73). « On va brasser encore beaucoup plus. On



Les motards sont venus de l'Ain, du Jura et des deux Savoie avant de converger place de la Libération à Annemasse. Photo Le Dauphiné Libéré

est en colère. C'est une mesure antisociale. Cette solution n'est pas une alternative écologique. »

Sabine PELLISSON

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR [ledauphine.com](http://ledauphine.com)